

# Journal du Lot

ORGANE RÉPUBLICAIN DU DÉPARTEMENT

Paraissant les Mardi, Jeudi et Samedi.

10 fr. par AN

HORS DU DÉPARTEMENT : 12 francs par an.

Les abonnements se paient d'avance. — Joindre 50 centimes à chaque demande de changement d'adresse

Rédaction et Administration  
CAHORS. — 1, RUE DES CAPUCINS, 1 — CAHORS

A. COUESLANT, Directeur.

L'Agence HAVAS, rue Notre-Dame-des-Victoires, n° 34, et Place de la Bourse, n° 8, est seule chargée, à Paris, de recevoir les annonces pour le Journal.

PUBLICITÉ

ANNONCES (la ligne)..... 25 cent.  
RÉCLAMES — ..... 50 —

La publication des Annonces légales et judiciaires de tout le département est facultative dans le Journal du Lot.

## CHIFFRES CONCLUANTS

C'est un travail bien intéressant que celui qui vient d'être publié par M. Alfred Neymarck sous ce titre : « Les impôts et la richesse publique de 1869 à 1897. » En quelques pages aussi précises que concluantes, le savant économiste nous y a présenté une série de chiffres qui montrent à la fois combien sont grandes les ressources de la France, mais aussi combien forte et combien rapide a été, en moins de trente ans dans notre pays la progression des dépenses.

Le total des recettes budgétaires de l'exercice 1869, y compris les recettes normales du budget de 1868 et qui faisaient antérieurement l'objet de comptes spéciaux, s'élevait à 1.879.404.712 fr.

En 1897, d'après la loi de finances du 29 mars 1897, le total général des voies et moyens de l'exercice 1897 a été fixé à 3.331.902.251 fr., sans parler ni des budgets de l'Algérie, ni des budgets annexés rattachés par ordre au budget général de 1897. En comprenant ces chapitres divers les recettes totales se chiffrent par 3.385 millions 440.145 fr.

En 1897, le fisc reçoit donc directement ou indirectement des contribuables, 1.506 millions, en chiffres ronds, de plus qu'en 1869. Les contributions directes, l'enregistrement, les douanes, les boissons, les postes et télégraphes, les tabacs, ont procuré, en majeure partie, au Trésor ces énormes recettes. D'après les comptes définitifs des finances, 1.600 millions ont été fournis par plusieurs de ces gros chapitres budgétaires.

Mais si l'accroissement des recettes a été des plus considérables, l'augmentation des dépenses ne l'a pas été moins ; les quelques chiffres qui suivent le disent assez haut.

De 1869 à 1897, l'accroissement de la dette publique n'est pas moindre de 655 millions. La dette publique perpétuelle s'élevait à 386 millions en 1869 ; elle était de 693 millions en 1897, soit une augmentation de 79,5 p. 100 ; la dette à terme s'est accrue de 98 millions à 325 millions, soit une augmentation de 231,6 p. 100 ; la dette viagère, qui était de 109 millions en 1869, s'élève en 1897 à 230 millions, soit une augmentation de 111 p. 100.

A elle seule la dette perpétuelle, malgré les conversions, a subi une surcharge annuelle de 240 millions imputable aux emprunts contractés par suite de la guerre en 1871 et 1872.

En résumé, depuis 1869, les dépenses totales des budgets se sont élevées à près de 95 milliards et à 90 milliards depuis 1871. Sur ces 95 milliards, 25 milliards ont été dépensés pour la guerre, la marine et les colonies, 3 milliards pour l'instruction publique, 5 milliards pour les travaux publics sans compter les dépenses effectuées par les compagnies privées. La guerre de 1870, l'indemnité payée aux allemands, la commune de 1871 ont coûté 12 milliards. La France qui, pour les chemins de fer était au sixième rang avant la guerre, est maintenant tout près du premier. Routes, ca-

naux, télégraphes, moyens de transport et de communication ont été améliorés, développés. Nous avons supporté des pertes énormes, 2 milliards avec le phylloxéra qui a détruit nos vignobles qu'il a fallu reconstituer, 4 à 5 milliards dans des spéculations insensées qui ont conduit au krach de 1882 ; 1 milliard dans le Panama, 3 à 4 milliards dans des placements sur des valeurs et titres divers, fonds étrangers, mines de cuivre en 1889 et tout récemment encore dans les mines d'or.

Mais n'est-il pas permis de tirer de ces chiffres un enseignement qui devrait toujours être présent à l'esprit du législateur et qui ne peut manquer de solliciter, durant la période électorale qui va s'ouvrir, toute l'attention du suffrage universel ? C'est que les forces contributives de la France ont une limite, qu'il faudrait, avant tout, s'efforcer de ne plus franchir. C. R.

## PROCÈS ZOLA

Quatorzième audience

M<sup>e</sup> Labori continue son éloquente plaidoirie. Tour à tour il parle de l'arrestation de Dreyfus, de l'enquête, du rapport Lebrun-Renault.

Le président lève l'audience et de nombreuses manifestations se produisent aussitôt. Les uns acclament M<sup>e</sup> Labori, les autres le huent.

### Zola condamné

M<sup>e</sup> Labori termine sa plaidoirie souvent interrompue par les manifestations hostiles ou sympathiques du public.

Après la plaidoirie de M. Clémenceau et une réplique de l'avocat général, l'audience est suspendue et le jury se retire pour délibérer.

Sur toutes les questions qui lui ont été posées, le jury a répondu affirmativement et n'a pas reconnu pour les accusés les circonstances atténuantes.

En conséquence, la Cour condamne Perreux, gérant de l'Aurore, à 4 mois de prison et 3,000 francs d'amende ; Zola, à un an de prison et 3,000 fr. d'amende.

## LA BALLADE (1)

DU BON SYNDIQUÉ

(Cyrano de Bergerac, acte 1)

Dédiée à Zola et Consorts

Il a commencé par répandre  
Des doutes sur la trahison,  
Puis il s'est efforcé d'étendre  
L'influence de ce poison :  
— « Est-il sûr qu'on ait eu raison ? »  
Dit-il, par façon d'escarmouche...  
Mais on sait dans quelle maison,  
Dès avant le procès, il touche.

Malgré le président à poigne  
Qui lui serre le caveçon,  
Qu'il plaide, interroge ou témoigne,  
C'est toujours sur le même ton ;  
Energumène furibond,  
Il n'a que l'injure à la bouche :  
Dam ! c'est son rôle, écoutez donc,  
Il en donne pour ce qu'il touche.

Il insinue, et sans scrupule,  
Que quiconque honnit son nom  
Doit être une immonde crapule,

(1) Très irrégulière.

Un gremlin très nauséabond ;  
Lui, vaniteux comme un dindon,  
Brave... à la façon de Cartouche,  
Eloquent... comme Brid'oison,  
A la fin du procès, il touche.

ENVOI

Zola, pour toi point de pardon !  
Il nous faut un verdict farouche.  
Te voilà mûr pour Charenton :  
A la fin du procès, la douche !

Pour copie peu conforme,  
P. B.

22 février.

## QUESTIONS D'ENSEIGNEMENT

Pour ou contre l'instruction

Un publiciste, M. H. Bérenger, vient de faire paraître dans la *Revue des Revues* une étude sur le prolétariat intellectuel.

L'auteur donne ce nom à la foule de gens instruits, munis de titres et de diplômes, qui ne sont, comme de pauvres artisans, que de simples salariés et trouvent dans leur travail, tout juste de quoi ne pas mourir de faim. Ce sont des médecins, des magistrats, des artistes, des instituteurs qui composent ce prolétariat.

Voici les conséquences de ce mal : « La misère physiologique crée l'appauvrissement de la race ; la misère psychologique crée un état-major révolutionnaire et anarchiste ; la misère tout court crée l'accroissement de la criminalité, de la prostitution et du parasitisme sous toutes les formes. »

De là, à conclure que l'instruction est trop répandue il n'y a qu'un pas et certains esprits pessimistes ennemis de notre temps l'auront vite franchi.

Essayons de mettre les choses au point et de combattre ce paradoxe, dont se servent à tout instant les ennemis de l'instruction, pour duper nombre d'honnêtes gens, en leur vantant les bienfaits de l'ignorance.

Il faut tout d'abord proclamer bien haut ce principe que tout travail quel qu'il soit, manuel et intellectuel, a droit à la même estime et que l'ouvrier des champs a autant de mérite à bien cultiver ses terres que le chef de bureau d'une préfecture à bien diriger son service.

De plus, il est nécessaire de s'élever contre ce préjugé qu'il y a des professions qui doivent enrichir celui qui s'y livre et d'autres qui doivent à peine procurer de quoi ne pas mourir de faim.

Il y a, dit-on, en province et même à Paris des médecins qui gagnent à peine 2,000 fr. En quoi nous le demandons sont-ils donc tant à plaindre ? Un ouvrier mineur nous dira-t-on gagne davantage. Si le médecin n'est pas content, il n'a qu'à changer de métier et se faire mineur par exemple. S'il a fait des études scientifiques elles lui serviront dans sa nouvelle profession et il vaut mieux qu'il exerce honorablement un métier manuel que de s'exposer à mettre ses connaissances au service des maisons louches qui l'entraîneraient au crime.

On dit que les carrières libérales sont encombrées et que les facultés et lycées de l'Etat jettent tous les ans sur le pavé un nombre prodigieux de jeunes gens qui ne peuvent trouver dans l'enseignement, dans la médecine, dans le droit l'emploi de leurs connaissances et sont exposés à rester à la charge de leur famille ou à mourir de faim.

Cela prouve tout simplement que les fa-

milles riches ou aisées qui ont fait faire à leurs fils des études secondaires en vue de leur faire obtenir des diplômes délivrés par l'Etat, ont commis une faute dont elles ne tarderont pas à se repentir. Mieux valait pour elles diriger leurs enfants vers le commerce, l'agriculture ou l'industrie. Là, du moins les emplois sont plus nombreux et chacun peut s'y faire une place suivant ses aptitudes.

Mais la bourgeoisie en essayant de faire obtenir à ses fils des titres et diplômes n'est-elle pas quelquefois guidée par le désir de dispenser ses enfants de deux ans de service militaire ?

N'est-ce pas là une des sources qui alimentent le prolétariat intellectuel. Il est permis de penser que si la dispense de deux ans de service militaire n'existait pas en faveur de quelques uns et si tous les jeunes gens devaient faire trois ans de service actif, la plupart des fils de familles riches ne rechercheraient pas des diplômes qui ne peuvent leur ouvrir une carrière lucrative puisque la concurrence est si grande.

D'autre part il convient de regretter que dans notre pays l'agriculture et l'industrie manquent de bras. Pourquoi la jeunesse ne se tournerait-elle pas de ce côté de préférence ?

Les études secondaires ne conviennent pas entièrement aux jeunes gens qui se destinent au travail des champs ou à l'industrie. Multiplions dans notre pays les fermes-écoles et les écoles primaires supérieures et par là nous éviterons l'encombrement qui se produit dans les carrières libérales.

Enfin quand nous lisons certaines revues, mettons-nous en garde contre les affirmations trop intéressées de certains publicistes qui, absorbés par l'intérêt de la cause qu'ils défendent, négligent de tenir compte de bien des éléments importants.

C'est ce reproche qu'on peut faire à toutes les statistiques quelle qu'en soit la provenance.

UN AMI DU PROGRÈS.

## INFORMATIONS

Conseil des ministres

Les ministres se sont réunis, mardi, à l'Elysée, sous la présidence de M. Félix Faure. Le conseil s'est occupé des questions soulevées par l'équilibre du budget de 1898 et de diverses affaires intérieures et extérieures en cours.

Convocations électorales

Sont convoqués pour le dimanche 13 mars prochain, à l'effet d'élire un représentant au conseil d'arrondissement, en remplacement de M. Guesnier, républicain, décédé, les électeurs du canton de Bonnières (Seine-et-Oise).

Au Palais-Bourbon

Les interpellations

Très probablement, la Chambre sera appelée jeudi à fixer la date de la discussion des interpellations déposées samedi 12 février au sujet de l'affaire Dreyfus ; ces interpellations sont au nombre de trois : Deux, l'une de M. Ernest Roche, l'autre de M. de Beaugard, visent les relations qu'aurait eu le ministre de la guerre avec la famille Dreyfus ; la troisième de M. Castelin demande au gouvernement de faire exécuter les dispositions de l'ordre du jour du 18 novembre 1896, qui invitait le gouvernement



à rechercher, s'il y a lieu, les responsabilités qui se sont révélées à l'occasion et depuis la condamnation du traître Dreyfus.

On annonce, en outre, que M. Hubbard doit déposer une demande d'interpellation dans laquelle il viserait plus particulièrement l'attitude du général de Boisdeffre devant la cour d'assises. C'est le président du conseil qui répondra aux discours prononcés au sujet de ces interpellations.

**Banquet démocratique**

Le comité des républicains radicaux du 6<sup>e</sup> arrondissement de Lyon, réuni dimanche dernier pour célébrer dans un banquet la proclamation de la République de 1848, avait invité M. Ruau, député de la Haute-Garonne, en sa qualité de petit-fils de Liouville, membre de l'Assemblée constituante, à venir faire une conférence politique.

En présence d'un auditoire de plus de trois cents personnes, M. Ruau, a comparé avec beaucoup d'à-propos le rôle des ralliés de 1849 avec celui des ralliés d'aujourd'hui.

Le succès de l'éminent conférencier a été complet.

**L'Alliance française**

Le dîner annuel de l'Alliance française a eu lieu sous la présidence de M. Rambaud, ministre de l'instruction publique.

Au dessert, M. le Myre de Vilers a pris la parole au nom de l'Alliance française, afin de remercier le ministre de la preuve de sympathie qu'il a donnée à l'œuvre, en acceptant la présidence de ce dîner.

**Le colonel Picquart**

On annonce que les employés d'un des plus importants établissements financiers de Budapest, se sont cotisés pour offrir un sabre d'honneur au lieutenant-colonel Picquart et le lui enverront très prochainement.

**Esterhasy contre Mathieu Dreyfus**

M<sup>e</sup> Brun, secrétaire de M<sup>e</sup> Tézenas, défenseur du commandant Esterhasy, a déclaré à un de nos confrères, dans les couloirs du Palais de Justice, avant l'audience, que l'autorisation demandée par le commandant de poursuivre Mathieu Dreyfus pour dénonciation calomnieuse, à raison de sa fameuse lettre, lui était accordée par le ministère de la guerre.

« Je crois pouvoir assurer, a dit M<sup>e</sup> Brun que M. Vallecalle, greffier du premier Conseil de guerre, a informé le commandant Esterhasy de cette décision. Donc, si le procès a lieu, M. Mathieu Dreyfus ne peut échapper à une condamnation, le jugement d'acquiescement du Conseil de guerre établissant le mal-fondé de sa dénonciation ».

**Les troubles d'Alger**

La police continue activement ses recherches pour retrouver les personnes qui ont pris une part active dans les manifestations antisémites qui se sont produites dernièrement. Elle a déjà opéré plusieurs arrestations, dont une assez importante, celle de M. Cros, pédicure, établi à Alger.

M. Cros, soumis à l'instruction, a reconnu avoir conduit au pillage et à l'incendie des groupes de manifestants, et, complétant ses aveux, a dénoncé plusieurs de ses complices, dont il a amené ainsi la capture.

**Nouvelle Vexation Allemande**

On annonce que M. Gustave Baudin, né en Lorraine et qui avait fait son service militaire dans la légion étrangère, aurait été arrêté à Noveant par la police allemande, au moment où il franchissait la frontière pour aller voir sa sœur, qui habitait à Metz.

M. Baudin est âgé de 28 ans. Il a reçu la médaille coloniale.

**Traîtres et anarchistes**

Les agents ont arrêté à Paris, lundi après-midi, avenue du Bois de Boulogne, deux individus criant : « Vive Zola ! Vive la sociale ! A bas la bourgeoisie ! » Ces individus ont opposé aux gardiens de la paix une résistance désespérée. Le commissaire de police, après les avoir interrogés, les a fait écrouer au dépôt.

Des perquisitions vont être faites à leurs domiciles, car on suppose qu'ils sont anarchistes.

**Attentat anarchiste**

Une explosion s'est produite, avenue de Toulouse, à Montpellier, dans la maison de M. Messine, négociant, ancien président du tribunal de commerce. L'explosion est due à une bombe cylindrique. Les dégâts sont purement matériels.

Quelques instants après, la police a trouvé trois autres bombes de même forme, à côté du quartier général et du square de la gare.

Le procureur général et le préfet se sont rendus chez M. Messine, pour ouvrir une enquête.

Depuis quelques jours, on signale à Montpellier la présence de plusieurs anarchistes militants.

**Les Anglais en Chine**

Le Foreign-Office fait savoir que le ministre anglais à Pékin a obtenu de la Chine les concessions suivantes :

1<sup>o</sup> Les cours d'eau navigables de l'intérieur de la Chine seront ouverts dans le courant du mois de juin prochain aux vapeurs britanniques et autres, de telle sorte que partout où des traités permettent actuellement l'emploi d'embarcations indigènes, les étrangers auront également le droit de se servir de steamers ou chaloupes à vapeur appartenant, soit à des Chinois, soit à des étrangers.

2<sup>o</sup> La Chine s'engage formellement vis-à-vis de la Grande-Bretagne à ne donner à bail, ni à hypothéquer, ni à vendre, à quelque puissance que ce soit, des territoires de la vallée et de la région du Yang-Tsé ;

3<sup>o</sup> La Chine s'engage à confier toujours à un Anglais les fonctions d'inspecteur général des douanes, tant que le commerce anglais avec les ports de la Chine continuera

à dépasser celui d'une autre puissance quelconque ;

4<sup>o</sup> Un port sera ouvert avant deux ans dans la province de Hon-Nan.

**Les Anglais en Afrique**

Suivant des nouvelles postales de l'Ouganda, les indigènes anglais auraient eu 400 morts et blessés le 24 novembre, à l'attaque du fort de Lubwas.

**Duel mortel**

Un télégramme du gouverneur général de l'Indo-Chine annonce la mort à Pursat (Cambodge) du lieutenant d'infanterie de marine Jules Bobot du 11<sup>e</sup> régiment, tué en duel le 7 février ; né en 1869, entré au service en 1888, le malheureux officier sortait de Saint-Maixent et avait été nommé sous-lieutenant le 1<sup>er</sup> avril 1895.

**Fabrique de fausse monnaie**

Le chef de la sûreté à Barcelone a découvert une fabrique de monnaie française de fausses pièces de cinq francs à l'effigie de Napoléon III et de la République, année 1874.

Ces faux-monnayeurs, nommés Soteras, Vendrell et Vasquez ont été écroués.

**CHRONIQUE LOCALE  
LES TABACS**

**NOS EXPERTS**

XX

**DOLS URBAIN**

Est âgé de 36 ans. Il est propriétaire à Bouziès-Bas et membre du conseil municipal de la commune de Saint-Géry.

Nommé cette année seulement expert des tabacs, il a opéré durant la première période et nous avons eu l'occasion de le voir à l'œuvre. Il laissait faire.

Espérons que les leçons rétribuées qu'il a prises lui seront profitables et que l'an prochain — ayant plus d'expérience — il pourra non seulement apprécier la qualité de la marchandise, mais défendre avec compétence la cause des planteurs.

Au point de vue politique, la ligne de conduite de M. Dols n'est pas encore bien définie. Il aura bientôt à se prononcer.

A. DONNELLI.

**CAHORS**

**Conseil municipal**

Nous rappelons que le conseil municipal, se réunira le samedi 26 février 1898 à 8 heures du soir.

**Ordre du jour :**

Nomination des commissions.  
Dépenses imprévues, compte rendu.  
Soutiens de famille, exécution de l'article 22 de la loi du 15 juillet 1889.

Soutiens de famille, demandes par plusieurs.

Proposition de loi tendant à l'institution du référendum communal.

Communications et pétitions diverses.  
Rapports des commissions.

**Bal de charité**

Le montant des recettes du bal de charité du 15 février s'étant élevé à 3,000 francs et les dépenses à 950 francs, il a été distribué aux pauvres 2,050 francs, savoir :

Bureau de bienfaisance, 1,300 francs ; hospice, 400 francs ; Société de Saint-Vincent-de-Paul, 150 francs ; Sœurs gardes-malades, 100 francs ; ouvroir de Saint-Georges, 50 francs ; ouvroir de la rue de la Mairie, 50 francs ; total, 2,050 francs.

Il sera, de plus, versé au bureau de bienfaisance quelques petites sommes qui restent encore à encaisser.

**Le Carnaval à Cahors**

Malgré le mauvais temps de ces jours derniers, les fêtes du Carnaval ont été assez belles. Ni la pluie, ni la neige, ni la boue n'ont empêché nos jeunes gens de se travestir et d'égayer le public par leurs jeux.

Sur les boulevards, noirs de monde, papillonnaient les confetti multicolores, de beaux masques gambadaient, pleins d'une joie débordante, pendant que la « Fanfare de Larnagol » nous faisait entendre les plus beaux morceaux de son répertoire varié...

« Adieu paouré Cornobal... »

à l'an prochain !

**Le cirque Pinder**

Comme nous l'avions annoncé dans nos derniers numéros, le cirque Pinder est dans notre ville pour deux jours seulement.

Hier et aujourd'hui le personnel de cet établissement a organisé une splendide cavalcade qui a attiré une foule énorme sur nos boulevards.

Le soir une représentation a été donnée devant une foule énorme ; tout a été réussi pour le mieux et les applaudissements n'ont pas été ménagés au personnel tout entier.

**Monte de 1898**

Le public est prévenu que la monte des étalons stationnés à Cahors aura lieu du 1<sup>er</sup> mars au 15 avril 1898, le matin, à 8 heures et demie, et le soir, à quatre heures, et du 16 avril au 29 juin, le matin, à 7 heures, et le soir, à trois heures.

**Objets trouvés**

Un bracelet en argent doré a été trouvé par M. Auguste d'Aubuisson et déposé au bureau de police, où il est tenu à la disposition de la personne qui l'a perdu.

Mme veuve Lurguie, demeurant allées Fénelon, a trouvé un tour de cou en argent, qu'elle tient à la disposition de la personne qui l'a perdu.

**Contravention**

Dernièrement, à la suite d'une visite chez

**LE COCHER 606**

**Première partie**

VI

**UN DUEL AMÉRICAIN**

— S'il est possible, en effet, madame, que je vous sois bon à quelque chose, je suis toujours à vos ordres.

Elle l'engagea à reprendre son siège, et s'étendit de nouveau sur ses moelleux coussins.

— Je vais vous expliquer en peu de mots ce dont il s'agit : une jeune ouvrière du nom de Marie Favrot est poursuivie par un drôle de la pire espèce, Anatole Tiret.

— Je m'en doutais ! pensa Levignan.

— Cet être immonde a juré de la prendre. La mort de l'oncle, le tuteur de la jeune fille l'a servi à temps.

— Oui, mais je suis là, moi répondit Levignan et il ne la prendra pas !

— Ah ! fit Anna, toute surprise de cette chaleureuse sortie.

Le cocher se remit aussitôt.

— Je connais la famille de Marie Favrot.

L'oncle, comme vous l'avez dit, est mort, et cette enfant se trouve sans défenseur. Mais elle m'intéresse vivement...

— Elle est donc si charmante ?

— C'est une nature foncièrement honnête... je l'aime comme ma fille.

— Quel feu !... mon cher Levignan.

Elle le regarda bien en face.

Il rougit.

— Prenez garde ! vous vous trahirez. Il est heureux que cela vous arrive avec moi. Revenons à cette petite...

— Mais, observa Levignan un peu gêné, quel intérêt ?

— Je pourrais vous en demander autant ; mais j'ai mes moments de bonté. Vous serez pour moi un vaillant auxiliaire, cela me suffit. Autrefois, dans notre liaison si vite brisée par vos malheurs, je vous ai raconté mon histoire. Perdue, jetée dans la boue, j'ai conservé le regret de mon passé honnête. La vue d'une jeune fille près de rouler ou je suis tombée me fait frémir. Ici peut-être, je l'avoue, se joint un motif personnel. Le petit Anatole Tiret, que j'ai eu l'air de vouloir distinguer est le fils d'un homme dont je veux me venger à ma manière. Cet homme je le hais parce qu'il m'a arrachée à ma famille en me promettant de m'épouser. Si, crédule comme je l'étais alors, j'échappai à ses griffes je me suis bientôt aperçue qu'il m'était impossible de vivre sans appui, sans soutien, avec mon seul travail. Je me suis trouvée comme perdue dans Paris, où je ne connaissais personne et où les promesses menteuses de M.

Tiret m'avaient amenée.

Je fus forcée d'accepter la première main qui se tendait vers moi. Je subis le déshonneur que j'avais voulu éviter, et je me souviendrai toujours que je le dois à cet homme. Vous comprenez maintenant pourquoi son fils me trouvera sans cesse entre lui et celle qu'il veut rendre aussi malheureuse que je l'ai été.

— Excellent cœur, soupira Levignan.

— Si vous m'aidez à déranger les projets de M. Anatole, je ne vous demanderai pas comment vous aimez Marie Favrot.

— Je vous l'ai dit, je l'aime comme ma fille ! répéta le cocher avec un accent de conviction qui arrêta sur les lèvres de la courtisane une plaisanterie peut-être un peu mordante.

— Vous ne connaissez pas, madame, le besoin qu'ont les pauvres gens de s'entre-secourir ! Cela ne demande pas de cérémonies. On souffre on crie, on pleure, on court un danger ? Le voisin entend, il entre, il vous soutient, vous défend, vous protège, vous offre le peu qu'il possède et n'attend d'autre retour qu'un pareil service à l'occasion.

— Je me souviens !... A la campagne, chez mon père, nous agissions ainsi ; mais on citait dans le village des paysans qui à l'occasion regrettaient leurs peines.

Ceux-là sont estimés à leur valeur, et s'il leur arrive d'être abandonnés, ils n'ont pas à se plaindre. Mais il est certain que le malheur nous rend, sinon sensibles aux afflictions d'autrui, du moins plus disposés à les remar-

quer et à les consoler.

— Je vous crois, et, puisque nous nous entendons si bien, venez me prendre demain à la même heure ; nous nous rendrons dans les environs de Paris, près d'une maison où le jeune Tiret doit emmener demain Marie Favrot.

— Demain !... déjà ? Non je préviendrai sa tante, c'est bien plus simple, elle n'ira pas.

— Et la fille vous considérera comme un calomniateur et un tyran ; il vaut mieux confondre son séducteur pour qu'elle le méprise.

— Oui cela vaut mieux, vous avez raison. Il a su capter la confiance de cette enfant ; mais en face de lui me croira-t-elle ?

— Si elle doute de vos paroles, nous userons d'un vieux moyen qui réussit toujours : vous prendrez à part le bel Anatole ; vous lui direz que je l'attends à quelques pas dans la voiture. Il est assez fat pour en être persuadé ; il descendra, vous entraînera Marie Favrot à la fenêtre, et je m'arrangerai pour qu'elle me voie parler intimement à son cavalier. A son âge, on convertit les plus légères apparences en preuves. Elle sera certaine que vous lui dites vrai et que le galantin la trompe.

Ce petit manège répugnait un peu au cocher il aurait préféré la ligne droite, mais il n'avait pas le choix des moyens. Il accepta, convaincu qu'un fait a plus d'éloquence que les meilleurs conseils.

(A suivre.)



les chiffonniers de notre ville, M. Lagardère, commissaire de police, a dressé procès-verbal à trois d'entre eux pour infraction aux arrêtés de M. le préfet du Lot, interdisant les dépôts d'os et de peaux de lapins dans les maisons d'habitation.

**Musique du 7<sup>me</sup> de ligne**

PROGRAMME DES 24 ET 28 FÉVRIER 1898

Jupiter (allegro)	Gutner.
Les Quatre âges de l'homme (ouvert.)	Lakner.
Les jardins d'Armide (valse)	Godefroy.
Lucrezia-Borgia (fantaisie)	Donizetti.
exécutée par 9 clarinettes.	
Le bon bourgeois (polka)	Sellenick.

De 3 h. 1/2 à 4 h. 1/2 (Allées Fénélon).

**Arrondissement de Cahors**

**MONTCUQ.** — *Conférence viticole.* — Dimanche prochain 27 février, MM. Paillet, propriétaire à Lauzès et Caussanel, propriétaire à Cagnac, feront à la Mairie de Montcuq, à 1 heure de l'après-midi, une conférence viticole.

Sujet : Reconstitution des vignobles par les hybrides producteurs directs.

— *Accident.* — Lundi dernier, M. Bley, demeurant à Mourgues, commune de Bagat, revenait de la foire de Lauzerte. Il portait sur sa voiture son fils, ses deux sœurs et un de ses voisins. Arrivés vers quatre heures en face du pont de Vilas, à quinze cents mètres de Montcuq, le cheval prit peur et renversa la voiture sous le pont avec les cinq voyageurs. Quatre d'entre eux ont pu se relever sans avoir grand mal ; il n'en a pas été de même de l'une des sœurs de M. Bley qui a reçu de fortes contusions à la tête et à l'épaule droite. Elle a été immédiatement conduite chez des parents, où M. Fabre, médecin à Montcuq, appelé en toute hâte, lui a donné ses soins. Le médecin a déclaré que les blessures n'étaient pas dangereuses.

**Arrondissement de Figeac**

**FIGEAC.** — *La neige.* — Dans la nuit de lundi à mardi, une violente bourrasque venant du nord-ouest a sévi sur notre région, une pluie mêlée de neige est tombée en abondance. Toutes les hauteurs qui dominent la ville sont couvertes d'un linceul blanc.

**CARAYAC.** — *La neige.* — La neige est tombée en abondance dans la nuit du lundi 21 au mardi 22 février. La terre en est couverte. C'est la première couche que nous ayons eue cet hiver.

**Arrondissement de Gourdon**

**GOURDON.** — *Rive sanglante.* — Deux jeunes gens s'étaient épris d'une égale passion pour les beaux yeux d'une jeune fille d'un village des environs de Gourdon.

Dimanche soir, l'un d'eux — le préféré — accompagné de son père, venaient de rendre visite aux parents de la bien-aimée pour régler le mariage lorsque, en rentrant chez eux, le soir, vers 10 heures, ils furent assaillis par l'autre amoureux jaloux, qui s'était embusqué, attendant leur passage. Une lutte assez vive s'engagea. Le père terrassa le jeune homme, mais celui-ci, pour se débarrasser de ses étreintes, sortit un rasoir — d'aucuns disent un couteau — et en porta de nombreux coups à la tête de son adversaire. Celui-ci sentant le sang couler, appela son fils à son secours qui à son tour reçut un si violent coup au derrière de la jambe qu'il eut le tendon coupé. Son état est grave. Il est dans tous les cas, dit-on, estropié pour la vie. Ils purent enfin se sauver.

Le lendemain la gendarmerie s'est transportée chez l'agresseur et aidée du commissaire de police, elle a pu arrêter le jeune forcené et le conduire à la prison de notre ville.

A bientôt de nouveaux détails.

— *Banquet d'adieux.* — Mardi dernier, les percepteurs de l'arrondissement de Gourdon ont offert un banquet d'adieux, à l'hôtel de la Providence, à M. Payan, receveur particulier des finances, qui vient d'être admis à la retraite.

A cette occasion, plusieurs objets d'art lui ont été offerts, à titre de souvenir.

La plus franche gaieté et la plus grande cordialité n'ont cessé de régner pendant le repas.

Plusieurs toasts ont été portés au sympathique chef de service très regretté de tous.

— *Le carnaval.* — Le carnaval a été cette année particulièrement triste à Gourdon.

Décidément les divertissements se perdent. Quel calme et quelle monotonie ! C'est à croire que les goûts et les mœurs de notre jeunesse moderne ont bien changé.

**Tribunal correctionnel.** — Emile-Victor Riblet, âgé de 40 ans, né à Besançon (Doubs), exerçant la profession de charron, qui a volé un gilet et un pardessus au nommé Escudie, aubergiste à Loupiac, canton de Payrac, est condamné à six jours de prison et aux dépens.

Riblet avait déjà subi cinq condamnations antérieures à la prison pour divers vols.

Le nommé Sébastien Grassias, âgé de 60 ans, cultivateur à Soucirac, est prévenu de vol de truffes au préjudice de la femme Pauline Grenier, veuve Jeannot, demeurant au même lieu, et de menaces de mort sous conditions. Reconnu coupable, le tribunal condamne Grassias à un mois de prison et aux dépens, avec bénéfice de la loi Bérenger.

Antoine Dourne, âgé de 18 ans, et Jules David, âgé de 32 ans, cultivateur au Fouillac, commune de Cuzance, canton de Martel, qui se sont portés des coups et fait des blessures réciproques, sont condamnés, Dourne à vingt-quatre heures de prison et David

à 16 fr. d'amende, avec bénéfice de la loi Bérenger.

Tous les deux ont été condamnés, en outre, solidairement aux dépens.

**SÉNIERGUES.** — Nous apprenons qu'une rixe très vive aurait eu lieu dans ce bourg, d'habitude si paisible, à propos d'un charivari que les habitants feraient un peu trop bruyamment à un Don Juan de l'endroit qui va épouser une jeune fille de dix-huit ans.

Des coups de fusil auraient été même échangés.

**GIGNAC.** — La date de l'inauguration du service télégraphique à Gignac a été fixée au 1<sup>er</sup> mars 1898.

**Chez nos voisins**

**FUMEL.** — *Elections municipales complémentaires du 20 février.* — Voici les résultats de l'élection :

Section de Fumel : électeurs inscrits, 969 ; votants, 764. MM. Paul Cailhat, 400 suffrages (élu) ; Macard aîné, 364 suffrages.

Section de Condat : électeurs inscrits, 270 ; votants, 244. MM. Charles Reste, 133 suffrages (élu) ; Fournié, 111 suffrages.

Devant l'échec qui lui est infligé, le parti Escande, composé de 10 conseillers, est décidé à donner sa démission.

**BULLETIN FINANCIER**

Les fêtes passées, on s'est remis aux affaires aussi la tenue des cours est-elle des plus fermes. Nos sociétés de crédit, ont été des premières à profiter des bonnes dispositions du marché.

Le 3 0/0 a passé de 103,72 à 103,77 ; le 3 1/2 0/0 de 106,70 à 106,72 ; l'amortissable cote 102,12.

Le Crédit Foncier est en hausse à 666 ; le Crédit Lyonnais en nouvelle hausse est recherché à 848 ; la Société Générale vaut 544 et le Comptoir National d'Escompte 584.

Le Suez clôture à 3471.

Nos chemins cotent : le Lyon 1916 ; le Midi 1455 ; le Nord 2093 ; l'Orléans 1910.

L'Extérieure est lourde à 60 3/4 ; l'Italien clôture à 94,70 ; le Turc D à 22,60 ; la Banque Ottomane à 559 ; le Portugais à 20 7/16.

Le Russe 3 0/0 1891 s'inscrit à 97,30 ; le 4 0/0 consolidé à 103,20.

Au comptant, l'action Chaussures « Incroyable » est demandée à 199,50 et 200.

Les obligations des Chemins de fer Ethiopiens se sont négociées à 330 et 331.

L'action Bec-Auer s'est vivement relevée à 720 et 750.

En Banque, les actions de la Société Continentale d'Automobiles sont recherchées à 128 et 130.

**CHEMIN DE FER D'ORLÉANS**

RECOMMANDATIONS EN VUE D'ÉVITER, DANS LES TRANSPORTS PAR CHEMIN DE FER, LES PERTES DE COLIS OU LES RETARDS DANS LEUR LIVRAISON.

Beaucoup de personnes ont pris l'habitue

de d'inscrire, sur les colis-bagages ou autres qu'elles remettent en chemin de fer, leur adresse et le nom de la gare destinataire.

Cette précaution évite presque toujours les fausses directions avec leurs conséquences, c'est-à-dire les retards dans la livraison ou même laper te des colis. Aussi se généralise-t-elle de plus en plus.

Pour faciliter l'inscription de la gare destinataire à chaque nouveau voyage, la Compagnie d'Orléans met en vente, dans ses gares et stations, des carnets d'étiquetter gommées et des liasses de fiches, au prix de 0fr05 le carnet de 10 étiquettes en liasse de 10 fiches.

*Excursions aux Stations thermales et hivernales des Pyrénées et du Golfe de Gacogne.*

**Arcachon, Biarritz, Dax, Pau, Salles-de-Béarn, etc.**

Tarif spécial G. V. n° 106 (Orléans)

Des billets d'aller et retour, avec réduction de 25 0/0 en 1<sup>re</sup> et de 20 0/0 en 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> classes sur les prix calculés au tarif général d'après l'itinéraire effectivement suivi, sont délivrés, toute l'année, à toutes les stations du réseau de la compagnie d'Orléans, pour les stations hivernales et thermales du réseau du Midi et notamment pour :

Arcachon, Biarritz, Dax, Goéthary (halte), Hendaye, Pau, Saint-Jean-de-Luz, Solies-de-Béarn, etc.

Durée de validité : **25 jours**, non compris les jours de départ et d'arrivée.

Pour plus amples renseignements, consulter le Livret-Guide de la Compagnie, dont l'envoi gratuit est fait sur demande adressée à l'Administration centrale, 1, place Valhubert, Paris.

Beaucoup de malades souffrant de la goutte, de rhumatismes, migraines, névralgies, ont pris les Pilules Suisses à leur plus grande satisfaction.

**UN MONSIEUR** offre gratuitement de faire connaître à tous ceux qui sont atteints d'une maladie de la peau, dartres, eczéma, boutons, démangeaisons, brouilleries chroniques, maladies de la poitrine, de l'estomac et de la vessie, de rhumatismes, un moyen infailible de se guérir promptement, ainsi qu'il l'a été radicalement lui-même, après avoir souffert et essayé en vain tous les remèdes préconisés. Cette offre, dont on appréciera le but humanitaire, est la conséquence d'un vœu.

Ecrire par lettre ou carte-postale, à M. Vincent, 8, place Victor-Hugo, à Grenoble, qui répondra gratis et franco par courrier et enverra les indications demandées.

**LE JOURNAL DU LOT est en vente à Cahors :**

Chez M. CHAVARROCHE, buraliste, boulevard Gambetta.

— M. HERBLIN, au kiosque de la place d'Armes.

— Mlle Euphrasie IMBERT, marchande de journaux, à côté de la Mairie.

**LE SEQUESTRE**

PAR JULES DE GASTYNE

Première partie

V

Les deux frères se regardèrent. — J'aime celle que je veux épouser, dit nettement Thomas. Son ton devenait agressif. Il sentait chez son frère une hostilité systématique qui l'irritait. Samuel eut un ricanement ironique. — C'est une compatriote que tu épouses ? — Une Française, répondit Thomas. Le ricanement de l'ainé s'accrut. — Un beau mariage, sans doute. Une riche héritière ? — Elle n'a aucune fortune. — Un grand nom sans doute ? — Elle n'a pas de nom. — Comment ça ? s'écria Samuel gouailleur. — C'est une enfant naturelle.

L'ainé fit un bond de stupeur. — Quelque vagabonde ? — Une ouvrière... très honnête, très jolie, et que j'aime... Samuel se tordait. — C'est complet !... Une ouvrière rencontrée par hasard... un roman ! — Un vrai roman, en effet, dit Thomas Moore, devenu très calme, l'air énergique. Le frère avait repris son sérieux à son tour. Une méchanceté sombre flambait dans ses yeux. — Et tu crois que je vais te laisser accomplir un pareil acte de folie ? dit-il les lèvres blanches. Thomas se leva, fiévreux... tout pâle. — De quel droit m'empêcherai-tu d'épouser celle que j'aime ? — Du droit qu'à toujours un frère d'empêcher son frère de se noyer, s'il le peut. Le jeune homme secoua la tête. — Ce n'est pas moi qui suis le plus en danger, murmura-t-il. Samuel se redressa d'un bond, livide. — Que veux-tu dire ? — Il est inutile que je m'explique plus clairement, tu m'as compris, répondit Thomas. L'ainé demeura sans voix, interdit. Sa main s'était levée machinalement. Mais il la baissa aussitôt. Un silence se fit. Les deux hommes debout, l'éclair aux yeux la face frémissante s'observaient en ennemis maintenant.

Tout semblait endormi ou mort autour d'eux. Le grand murmure de Londres avait cessé de battre les murs au dehors... On n'entendait plus dans les salles voisines les allées et venues des domestiques. La maison était assoupie comme la cité. Derrière les vitres les ténèbres paraissaient compactes. Samuel, tout maître de lui qu'il fût, ne se possédait plus. — Ainsi, balbutia-t-il la voix étranglée par la fureur, c'est pour me braver, m'injurier, que tu es revenu ici ? — Je ne veux ni te braver ni t'injurier, répondit Thomas d'un ton assez calme ; ni nous disputer. Je suis résolu à me marier... et j'ai choisi la femme que j'épouserai... Si je fais une folie, c'est moi seul qui en subirai les conséquences... Je vais être majeur, maître de moi. Rends-moi seulement mes comptes, et ne t'inquiète pas de ce que je ferai. — C'est cela, fit soudainement l'ainé... pour que la fortune des Moore aille à quelque trainée qui te trompe et t'exploite ! Thomas fit un geste de menace. — Je te défends d'insulter cette jeune fille s'écria-t-il... Elle vaut mieux que toi !... — Tu vas peut-être, pour elle, me menacer et me frapper chez moi !... — Chez nous, rectifia le jeune homme. — Chez moi, car cette maison est à moi seul, comme la fortune, du reste... et il ne sortira plus un sou de chez... pour toi. — Je te contraindrai bien à me rendre ce

qui m'appartient !... fit le cadet. — Et comment ? ricana l'ainé. — Il y a la justice. — La justice n'est pas faite pour les fous ! L'amoureux de Berthe regarda son frère d'un air hébété. Une épouvante venait de pénétrer dans ses moelles... — Les fous ?... murmura-t-il... Il n'y a pas de fou ici. — Il y a toi, répliqua le frère. N'est-ce pas un projet de fou que tu viens m'exposer ?... D'ailleurs, on m'avait prévenu... On m'avait dit, à ton premier voyage, de me tenir sur mes gardes... Certains symptômes avaient frappé le médecin que j'avais chargé de t'examiner sans en avoir l'air. Thomas avait saisi. Il se rappela le singulier docteur. Une lueur l'éblouit comme un éclair. Il devina tout le plan médité par Samuel et sa maîtresse pour le dépouiller. — Ah ! je comprends ! s'écria-t-il, misérable ! misérable ! mais vous ne me tenez pas. Il bouscula son frère et se rua sur la porte mais l'ainé poussa des cris, agita la sonnette. Trois portes donnaient sur le cabinet. Ces trois portes s'ouvrirent à la fois. Le docteur escorté de plusieurs aides, vêtus de noir comme lui, se précipita. — C'est le premier accès ? demanda-t-il d'un ton tranquille. Je l'avais prévu.

(A suivre.)



Bourse de Paris

	COMPTANT Cours du jour	TERME Cours du jour
3 0/0	103 70	103 72
3 0/0 amortissable	102 10	102 07
3 1/2 0/0 1894	106 50	106 67
Tunis, obl. 3 0/0 1892	502 50	—
Annam, Tonkin, 2 1/2, 1896	91 10	91 10
Madagascar 6 0/0, 1887	91 10	—
Angleterre 2 3/4 0/0, c. 100 L.	112 95	—
Autriche 4 0/0 or (40 flor.)	104 70	—
Egypte unifiée (500 fr.)	109 30	—
— Daïra-Sanieh (20f r <sup>s</sup> )	106 70	—
— Privilégiée (500 f cap.)	104 25	—
— Domaniales (20 L. cap.)	107 —	—
Espagne 4 0/0. Extér. (40 p.)	—	—
Hongrie 4 0/0 or (40 flor.)	—	—
Italie 5 0/0 (1.000 f de rente)	93 60	93 65
Portugal 3 0/0 (20 L. cap.)	20 55	—
Roumain 5 0/0 1875	105 —	—
Russie 4 0/0 1867-69	104 10	—
— 4 0/0 1880	104 —	—
— 4 0/0 1889, coup. de 100 fr.	105 25	—
— 4 0/0 1890, 2 <sup>e</sup> et 3 <sup>e</sup> émis.	105 —	—
— 4 0/0 consol., 1 <sup>re</sup> et 2 <sup>e</sup> série.	104 25	—
— 3 0/0 1891, or, t. p.	96 20	96 20
— 3 1/2 0/0 1894	102 60	—
Turc, série D	22 50	22 65
Ottomanes priorité (500 f)	—	469 —
Douanes ottomanes (500 f)	495 —	490 —
Banque de France	3502 —	—
Banque Paris et Pays-Bas	942 —	940 —
Comptoir national d'escompte	582 —	583 —
Crédit algérien	—	—
Crédit foncier de France	668 —	667 —
Crédit indust. et commercial	604 —	—
Crédit lyonnais	830 —	832 —
Société de Crédit mobilier	53 —	—
Société générale	544 —	544 —

Chemins de fer et Ville de Paris

	COMPTANT Cours du jour	TERME Cours du jour
Chemins de fer département. (t. bleus)	—	—
— (t. rouges)	477 —	—
Est-Algérien, 3 0/0	475 —	—
Est, 3 0/0	475 —	—
— nouvelles, 3 0/0	487 —	—
Midi, 3 0/0	480 —	—
— nouvelles, 3 0/0	488 —	—
Nord, 3 0/0	486 —	—
— nouvelles, 3 0/0	496 75	—
Orléans, 3 0/0	484 —	—
— 1884, 3 0/0	489 —	—
Ouest, 3 0/0	483 —	—
— nouvelles, 3 0/0	488 50	—
Ouest-Algérien, 3 0/0	473 —	—
Paris-Lyon-Méditerr. (fusion)	483 35	—
— nouvelles, 3 0/0	476 —	—
Sud de la France, 3 0/0	462 50	—
Ville de Paris 1855-60, 3 0/0	—	—
— 1865, 4 0/0	573 —	—
— 1869, 3 0/0	433 —	—
— 1871, 3 0/0	418 50	—
— 1871, quarts remb. à 100 f.	—	—
— 1875, 4 0/0	587 50	—
— 1876, 4 0/0	583 —	—
— 1886, 3 0/0	409 —	—
— 1886, quarts remb. à 100 f.	101 75	—
— 1892, 2 1/2 0/0 remb. 400 f.	—	—
— 1892, quarts remb. à 100 f.	103 —	—
— 1894-96, 2 1/2 0/0, r. 400 f.	402 —	—

MAISONS RECOMMANDÉES

J. VALDIGUIÉ

PHOTOGRAPHE A CAHORS  
Lauréat des grandes Expositions Internationales.  
7 fois Hors Concours.  
Opère tous les jours, de 8 h. du matin à 5 h. du soir. — Tous genres de travaux garantis avant livraison. — Derniers progrès du jour.  
Spécialité d'AGRANDISSEMENTS INALTÉPABLES jusqu'à 2 mètres de hauteur sur 1 mètre de large.

Bibliographie

LA VIE SCIENTIFIQUE, revue universelle des inventions nouvelles, paraît tous les vendredis en un numéro de 24 pages grand format sur deux colonnes, illustrés de nombreuses gravures. Elle publie dans son numéro de ce jour :

Table pour l'examen des malades par les rayons X. (Ch. Lamare). — L'omnibus électrique (Max de Nansouty). — Les couleurs du diamant (Albert Vacquiers). — La photographie à la lumière du magnésium ou de l'aluminium (G.-R. Niewenglowski). — Une presse à forger de cent tonnes (Daniel Bellet). — Un poisson portant un bandage abdominal. — Les réactions chimiques produites par l'énergie optique (Joseph Girard). — Sinistres maritimes (P. Crépy). — Choses coloniales. (Faisons des routes) I. Ches-sé). — Revue des Inventions : Armoire laboratoire pour photographes. — Epingleur automatique. — Décoloration des clichés jaunés. — Pelle à creuser les trous de poteaux. — Chronique. — Revue des Journaux. — Académie des sciences (Georges Petit). — Cyclisme et automobilisme : Une automobile agricole. — Nouveau procédé de brasure. — Bicyclette pliante anglaise. — Lanterne Monarch. — Monocycle Geuswinck. — Après 142 heures ! — Support New Wisard. — Cadres en aluminium. — Echos d'Angleterre (Paul Hardy).

Bureaux : 10, rue Saint-Joseph. — Paris  
Abonnements : Un an 15 fr. Etranger 18 fr.  
Un numéro 0 fr. 35  
Spécimen contre 0 fr. 15 à l'adresse ci-dessus.

TOUR DU MONDE. — Journal des voyages et des voyageurs. — Sommaire du N° 9 (26 février 1898).

1° Au pays des Ba-Rossi (Haut-Zambèse), par M. Alfred Bertrand.

2° A travers le monde : Monuments Mégalithiques du Haut-Bourbonnais et d'Auvergne. Coupelles et pierres à sacrifices, par M. Gabriel G.... r.

3° Missions politiques et militaires : La Mission du capitaine Vermeersch au Borgou, par M. Ned Noll.

4° La France à l'Etranger : Les Relations de la France et de la Chine.

5° Livres et Cartes.

6° Conseils aux voyageurs : Les moyens de se défendre contre les Moustiques, par Paul Combes.

Abonnements : Un an, 26 fr. Six mois, 14 fr.  
Bureaux à la librairie Hachette et Cie, 79, Bd Saint-Germain, Paris.

JOURNAL DE LA JEUNESSE. — Sommaire de la 1317<sup>e</sup> livraison (26 février 1898).

Le démon des sables, par M. Toudouze. — La désinfection et les brûleurs antiseptiques, par Daniel Bellet. — Petites joies, grande bonheurs, par Jean Maurice. — Les hommes autruches, par L. Viator. — L'héritage de Derbanne, par A. Verley. — Les timbres-poste : Allemagne (Royaume de Hanovre), par Lucien d'Elne.

Abonnement : Un an, 20 fr. Six mois, 10 fr.  
Bureaux à la librairie Hachette et Cie, boulevard Saint-Germain, 79, Paris.

SAINT-NICOLAS. — 19<sup>e</sup> année. — Sommaire du n° 13. — 19 février 1898.

Quatre-vingt-unième Jardi de St-Nicolas. — Le traîneau de Noël (C. Norbert). — Concours d'allemand. — Tirelire aux devinettes.

Illustrations par Guydo, J. Geoffroy, L. Rudnicki, etc.

Envoi franco d'un numéro spécimen sur demande par lettre affranchie.

Bureaux à la Librairie Ch. Delagrave, 15, rue Soufflot, Paris.  
Abonnements : Six mois, 10 fr. Un an, 18 fr.

LE BON JOURNAL. Administration et Rédaction, 26 rue Racine, Paris. — Sommaire du 24 Février.

Vers Nacla : Chronique mondaine. — Edmond Char : Une attaque nocturne. — Pierre Sales : Miracle d'amour (suite). — Jean Rameau : Le

cœur de Régine (suite). — Fridtjof Nansen : Vers le pôle (suite). — Emile Richebourg : Les martyrs du mariage (suite). — Charles Mérouvel : La fille sans nom (suite). — Variétés.

VIENT DE PARAITRE  
NOUVEAU COURS DE MORALE

Rédigé conformément aux programmes officiels du 27 juillet 1882

COURS ÉLÉMENTAIRE ET MOYEN

L'Enseignement Moral à l'École primaire

par F. VIALA, instituteur public

Avec une préface de M. MOURGUES, insp. pri<sup>r</sup>  
Livre de morale pratique et de lecture courante  
1 vol. in-12 cartonné, 272 pages, 1 fr. 40

Augustin CHALAMEL, éditeur, 17, rue Jacob, PARIS

Se vend aussi chez l'AUTEUR, à LASALLE (Gard).

CONDITIONS DE VENTE :

Envoi franco contre le montant en timbres-poste ou mandat pour les spécimens. — Remise ordinaire pour les commandes.

Pour les commandes adressées à l'auteur, à LASALLE (Gard) contre le montant en timbres-poste, remise de 20 0/0 franco de port (pour les membres de l'enseignement seulement). Indiquer la gare qui dessert la localité.

On est prié de faire inscrire l'Enseignement moral sur la liste départementale lors de la prochaine conférence cantonale.

Société anonyme de la MODE ILLUSTRÉE  
au capital de 700.000 francs  
Siège social : rue Jacob, 56, à Paris

LA  
MODE ILLUSTRÉE

JOURNAL DE LA FAMILLE  
Sous la direction de Mme EMMELINE RAYMOND  
16 PAGES IN-4°

PARAIT TOUTES LES SEMAINES AVEC UNE GRAVURE COLORIÉE SUR CHAQUE NUMÉRO

La Mode illustrée, tout en restant ce qu'elle a été jusqu'ici avec tant de succès, c'est-à-dire le journal par excellence des travaux utiles et des travaux d'agrément a augmenté, à partir du 1<sup>er</sup> avril 1897, son format et le nombre de pages. Elle donne, sans augmentation de prix : 1<sup>o</sup> Quatre pages de plus. 2<sup>o</sup> Une gravure coloriée sur la première page de chaque numéro. 3<sup>o</sup> Les romans illustrés peuvent être reliés à part.

Les 52 numéros qu'elle publie chaque année contiennent plus de 2,000 dessins de toutes sortes : dessins de modes, de tapisserie, de crochet, de broderie, plus 24 feuilles contenant les patrons en grandeur naturelle de tous les objets constituant la toilette, depuis le linge jusqu'aux robes, manteaux, vêtements d'enfants, etc.

Le public n'est pas contraint à s'abonner pour l'année entière ; il peut s'abonner à l'essai pour trois mois.

Un numéro est envoyé gratis à toute personne qui, désirant mieux se renseigner sur le Journal, en fera la demande par lettre affranchie.

Prix pour les départements : 1<sup>re</sup> édition : 3 mois, 3 fr. 50 ; 6 mois, 7 fr. ; 12 mois, 14 fr. — 4<sup>e</sup> édition, avec une gravure coloriée chaque numéro : 3 mois, 7 fr. ; 6 mois, 13 fr. 50 ; 12 mois, 25 fr.

On s'abonne en envoyant un mandat sur la poste à l'ordre de M. L. Hébert, rue Jacob, 56, à Paris. On peut aussi s'abonner dans tous les bureaux de poste et dans toutes les librairies des départements.

**GUERISON**  
Certaine et Radicale  
de toutes les  
**AFFECTIONS**  
de la **PEAU**  
Dartres, Eczéma, Acné,  
Psoriasis, Herpès, Prurigo,  
Pityriasis, Lupus, etc., etc.  
Même des  
Plaies et Ulcères variqueux  
dits incurables.  
Ce traitement qui a été essayé dans les  
HÔPITAUX avec le plus grand succès et  
présenté à l'Académie de Médecine ne  
dérange pas du travail ; il est à la portée  
des petites bourses, et, dès le 2<sup>e</sup> jour, il  
produit une amélioration sensible.  
M. LÉONORMAND, Médecin Spécialiste, ancien Aide-  
Major des Hôpitaux M<sup>m</sup>, 9, rue de Turin,  
PARIS. Consultations gratuites par Correspondance.

CHEMIN DE FER D'ORLÉANS

Billets d'aller et retour de famille

Pour les stations thermales et hivernales des Pyrénées et du Golfe de Gascogne.

Arcachon, Biarritz, Dax, Pau, Salies-de-Béarn, etc.

Tarif spécial G. V. n° 106 (Orléans)

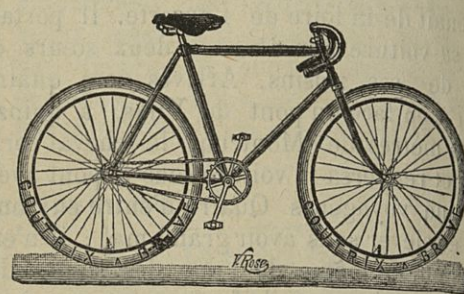
Des billets de famille de 1<sup>re</sup>, 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> classes, comportant une réduction de 20 à 40 0/0, suivant le nombre des personnes, sont délivrés toute l'année, à toutes les gares du réseau d'Orléans, pour les stations thermales et hivernales du Midi, sous condition d'effectuer un parcours minimum de 300 kilomètres (aller et retour compris), et notamment pour :

Arcachon, Biarritz, Dax, Goébarry (halte), Hendaye, Pau, Saint-Jean-de-Luz, Salies-de-Béarn, etc.

Durée de validité : 33 jours, non compris les jours de départ et d'arrivée.

Pour plus amples renseignements, consulter le Livret-Guide de la Compagnie, dont l'envoi gratuit est fait sur demande adressée à l'Administration centrale, 1, place Valhubert, Paris.

USINE A BRIVE



FABRE, horloger à Cahors.

A LA BOULE D'OR

H. FABRE

69, Bd GAMBETTA, 69

CAHORS

FABRICATION ET RÉPARATION

D'HORLOGERIE, BIJOUTERIE & JOAILLERIE

Dorure et Gravure sur Métaux

LUNETTERIE & OPTIQUE

REPARATION

Achat de Matières Or, Argent et Platine

Travaux soignés. — Prix modérés

LA VUE POUR TOUS

PAR L'EMPLOI DES VERRES GRADUÉS

Marque déposée « CRISTAL DIAMANT »

Ces verres à foyer étendu sont ordonnés par

MM. les Oculistes et Chefs de Clinique

H. FABRE

69, Boulevard Gambetta, Cahors  
SEUL DÉPOSITAIRE POUR CAHORS

PRIME MUSICALE GRATUITE

lecteurs du Journal du

PIANISTES Lot, découpez ce bon et

envoyez-le, avec votre adresse à M. BAJUS,

éditeur à Avesnes-le-Comte (Pas-de-Calais) ;

vous recevrez gratis et franco un joli mor-

ceau de musique pour piano).

Le propriétaire-gérant : A. COUESLANT.

**12 PRESSES** — UNE ROTATIVE, UNE PRESSE DOUBLE A RETIRATION —  
SEPT MUES PAR LA VAPEUR

IMPRESSIIONS TYPOGRAPHIQUES  
EN TOUS GENRES

PUBLICATIONS PÉRIODIQUES  
BROCHURES, THÈSES

CATALOGUES  
MÉMOIRES

ACTIONS, OBLIGATIONS  
MANDATS

**IMPRIMERIES A. COUESLANT**  
**LE VIGAN (Gard)**  
(ANCIENNE IMPRIMERIE VIGANAISE)  
L'Echo des Cévennes (hebdomadaire)

Circulaires  
PROSPECTUS  
TÊTES DE LETTRES  
FACTURES, ENVELOPPES  
CARTES DE VISITE  
LETTRES DE FAIRE PART DE NAISSANCE, MARIAGE, DÉCÈS  
BORDEREAUX, ÉTIQUETTES, PRIX-COURANTS  
AFFICHES en NOIR et en COULEURS de TOUTES DIMENSIONS

BROCHAGE, — NUMÉROTAGE, — PERFORAGE, — CLICHAGE

IMPRIMERIE L. LAYTOU  
CAHORS (Lot)  
(ANCIENNE IMPRIMERIE L. LAYTOU)  
1, Rue des Capucins  
Le Journal du Lot (tri-hebdomadaire)

**1898 PULVÉRISATEUR-DEPEYRE**  
A pompe directe et air comprimé  
1<sup>er</sup> Prix — Hors Concours — Médailles d'Or  
Dans les principaux Centres viticoles de France  
Derniers Perfectionnements. Appareil garanti  
28 F. CUIVRE JAUNE — 30 et 32 F. CUIVRE ROUGE

F. DEPEYRE, Inventeur-fabricant  
Chevalier du Mérite Agricole  
18, Boulevard Gambetta, à Cahors (Lot)  
NOTA. — Vu le grand nombre de demandes prière de se faire inscrire au plus tôt.

**Vignes Américaines**  
LES PLUS ANCIENNES DU DÉPARTEMENT  
**PAR MILLIONS** de plants à la vente  
en boutures, racinés et plants greffés soudés de toutes variétés  
Grandes quantités de boutures pour greffage, 1 mètre de long  
0,006 millimètres au petit bout.

Sous presse :  
10<sup>e</sup> ÉDITION DE  
Nos Expériences Pratiques sur la Culture des Vignes Américaines.  
Prix : 3 fr. (franco poste).  
S'adresser au propriétaire, **M. Victor COMBES**,  
Chevalier du Mérite Agricole, à VIRE, par Puy-l'Évêque (Lot).